

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: **VANQUISH INVEST Ltd, Fribourg**
2.

Nom et siège de la société anonyme reprenante: ENERGY CONSULT SA ECSA, Fribourg
3.

Décision par: l'assemblée générale extraordinaire
4.

Date de la décision: 25.07.2003
5.

Echéance de préavis des créances: **29.09.2003**
6.

Adresse pour la déclaration des créances: Me Marc-Antoine Pürro, notaire, rue St-Pierre 10, 1701 Fribourg
7.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8.

Remarques: Les actifs et les passifs de VANQUISH INVEST Ltd, Fribourg, ont été repris à titre universel par suite de fusion par ENERGY CONSULT SA ECSA, à Fribourg, valeur rétroactive au 1.1.2003. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de procéder à une réunion anticipée des fortunes conformément aux art. 745, al. 3 et 748, chi 6 CO.

Me Marc-Antoine Pürro, Notaire
1701 Fribourg

(01143232)